

Côte d'Ivoire : prévenir le pire

Depuis quelques années, certains des principaux hommes politiques ivoiriens ont mobilisé une **idéologie xénophobe qui met aujourd'hui en péril la collectivité nationale**. Sa principale idée, l'« ivoirité », repose sur l'idée de pureté de la race ivoirienne et implique un refus des « étrangers ». En septembre 2002 une rébellion armée a précipité la radicalisation du jeu des politiciens. Cette radicalisation repose sur des clivages Nord-Sud et/ou Islamisme-Chrétienté, qu'elle provoque et avive. Les Ivoiriens sont sommés de s'enrôler dans un camp ethnique ou religieux. Les modérés sont qualifiés de « traîtres », et donc souvent menacés.

Le monde se souvient, ou devrait davantage se souvenir, de **l'horreur de 1994 au Rwanda**, quand un mélange de haine, de peur et de contrainte a abouti au génocide de près d'un million de personnes. Il n'est pas possible que l'humanité accepte ce risque pour la Côte d'Ivoire, même à une échelle moindre. Un embrasement de la guerre civile ferait courir le risque d'innombrables pogroms et d'un engrenage des atrocités. **Plusieurs charniers ont déjà été découverts récemment** sans qu'on puisse pour l'instant, faute d'enquête internationale, en désigner clairement les responsables.

L'apparition de nouveaux groupes armés dans l'Ouest du pays a depuis peu ravivé les tensions et laisse craindre une généralisation des violences ethniques qui ont déjà lieu de façon éparse. **La criminalité abominable, qui a ravagé le Liberia et le Sierra Leone** (principalement), menace la Côte d'Ivoire : souvenons-nous de ces enfants-soldats drogués, de ces coupeurs de bras et de jambes terrorisant les populations, de la multiplication des chefs de guerre, recrutant des milices sans verser de salaire, sur la seule promesse du pillage, etc. Un cessez-le-feu est partiellement assuré par la présence des militaires français. La France dispose de nombreux moyens, y compris la saisine du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour enrayer l'engrenage mortifère. La mise en place d'une Commission d'enquête internationale apparaît comme nécessaire en vue de l'apaisement des tensions. **C'est une question de volonté et de priorités politiques.**

AGIR ! La campagne Survie

En raison de l'état d'urgence dans lequel se situe la Côte d'Ivoire et des risques de dérapage vers une guerre civile particulièrement atroce, un déchaînement de crimes contre l'humanité, nous considérons qu'il est nécessaire d'exercer une pression sur les instances internationales afin d'aboutir à une résolution du conflit. L'association SURVIE a récemment initié un appel collectif auquel de nombreuses personnalités et organisations ont déjà souscrit. SURVIE réclame la **saisine du Conseil de sécurité des Nations unies** afin notamment de déployer une force d'interposition onusienne (« les casques bleus »), de décréter un embargo sur les armes et sur les mercenaires et de menacer ceux qui s'acharnent à aviver la haine raciale de poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI).

*Afin de soutenir cet appel, nous vous proposons une action d'interpellation auprès du Haut commissaire aux droits de l'Homme des Nations unies afin que soit mise en place une **Commission d'enquête internationale** permettant d'élucider les exactions qui ont été commises contre les populations civiles (charnier de Monoko-Zohi par exemple). Cette Commission aurait pour conséquence souhaitée de d'empêcher le drame qui menace la Côte d'Ivoire.*

Une seconde interpellation, à adresser au Président de la République française, vise à ce que la France réclame la saisine du Conseil de sécurité des Nations unies.

Ces deux interpellations sont disponibles sous forme de carte postale à envoyer, qui peuvent être téléchargées sur le site Internet suivant :

<http://survie.69.free.fr>